



DÉRAILLEMENT DE CLÉON

LA CGT EXIGE DES MESURES IMMÉDIATES POUR LA SÉCURITÉ DU RÉSEAU

Le 11 septembre, un grave déraillement est survenu à Cléon, faisant 43 blessés parmi les 183 voyageurs à bord.

La CGT adresse son soutien aux victimes, à leurs proches et à l'ensemble des cheminots touchés par cet événement.

Lors de la table ronde sécurité du 14 septembre, la CGT a rappelé qu'il est indispensable de laisser les enquêtes déterminer les causes et les responsabilités. Mais il est tout aussi indispensable d'agir dès maintenant pour prévenir tout nouvel accident.

DES MESURES IMMÉDIATES

La CGT demande sans délai :

- le renforcement de la surveillance du réseau par la SUGE,
- le recensement et le ramassage de tous les rails, coupons et matériaux de voie stockés ou abandonnés le long des infrastructures,
- une information claire et immédiate de tous les personnels sur les mesures de prévention et de sécurité.

La sécurité ne peut pas attendre les conclusions des enquêtes.

LA SÉCURITÉ EXIGE DES MOYENS HUMAINS

Cet accident relance également la question des moyens attribués à SNCF Réseau. Sur le secteur concerné, seulement 10 cheminots assurent la surveillance et la maintenance de 57 km de voies.

Pour la CGT, il est urgent de :

- renforcer les effectifs de SNCF Réseau et de la SUGE,
- consolider les équipes de maintenance,
- préserver les métiers et les savoir-faire ferroviaires,
- mettre fin à la logique de sous-effectifs et de contractualisation de la sûreté.

LA CGT AGIT

La CGT a saisi le parquet de Rouen et se constituera partie civile afin que toute la lumière soit faite sur les circonstances du déraillement.

**LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE
EXIGE DES MOYENS, DES EFFECTIFS
ET DES ACTES IMMÉDIATS.**

